

REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE *A*

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

DEMANDE DE COTATION

N° 00042.../DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/09/2024, RELATIVE
A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON
LQ 2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES
EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET
REGIONAUX.

| | |
|---|--|
| Designation des prestations | FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX. |
| Financement | Budget du Ministère des Finances, Exercice 2024. |
| Délai d'exécution (en jours calendaires) | Trente (30) jours. |
| Imputation budgétaire | 58 65 201 03 330010 360150 |
| Coût prévisionnel | 45 925 000 (quarante cinq millions neuf cent vingt cinq mille) de FCFA TTC. |

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

AOUT 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

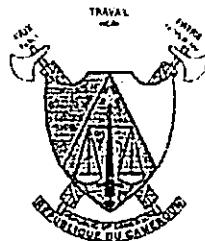
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DEMANDE DE COTATION

N° 000.4.1./DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05.08.2024 RELATIVE
A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ
2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON
LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

PIECE N° 0

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

AOUT 2024



REPUBLICHE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

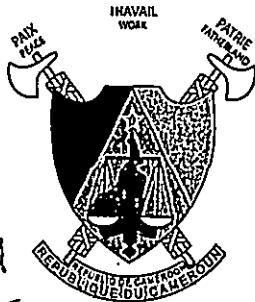
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

(A publier par voie de presse et/ou d'affichage)

Objet : Fourniture de quarante (40) imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 et cent (100) rubans d'encre pour imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 pour les Contrôles Financiers Centraux et Régionaux.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Ministre des Finances envisage de procéder à l'acquisition de quarante (40) imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 et cent (100) rubans d'encre pour imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 pour les Contrôles Financiers Centraux et Régionaux, pour le compte de son département ministériel.

Le montant prévisionnel est de 45 925 000 (quarante-cinq millions neuf cent vingt-cinq mille) Francs CFA, et le délai de livraison de trente (30) jours.

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Sociétés de droit camerounais, en règle avec l'administration fiscale camerounaise, et ayant déjà eu à effectuer au moins deux (02) prestations similaires au cours des trois derniers exercices budgétaires.

Le dossier de consultation peut être consulté auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, porte 325, bâtiment A, Tél. : 222 22 54 86, email servicemarches.minefi@yahoo.fr, et peut être retiré auprès du service du Maître d'ouvrage : Direction des Ressources Financières – Sous-Direction du Budget et du Matériel - Service des Marchés - Bâtiment A Porte 325, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA;

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée au Ministère des Finances - Direction des Ressources Financières – Sous-Direction du Budget et du Matériel - Service des Marchés - Bâtiment A, porte 325 au plus tard le 02.10.2024, à 13 heures, sous enveloppe cachetée avec mention :

000042
CONSULTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU RELATIVE A LA
FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET CENT (100)
RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES
FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres seront dépouillées au plus tard le 02.10.2024 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog-Ada immeuble face collège Montesquieu siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

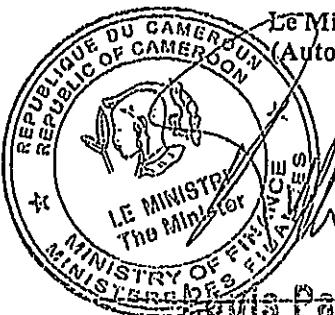
Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Yaoundé, le 05 SEPT 2024

Ampliations :

- MINMAP / (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



Le Ministre des Finances
(Autorité Contractante)

Louis Paul MOTAZÉ

REPUBLICHE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

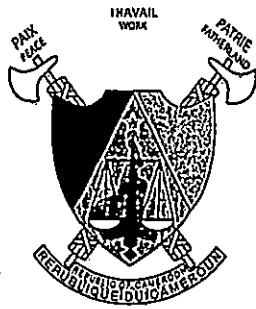
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTE REQUEST
(To be published through the press and/or posters)

Subject : Supply of forty (40) EPSON LQ 2190 dot-matrix printers and one hundred (100) ink ribbons for EPSON LQ 2190 dot-matrix printers for Central and Regional Financial Controls.

As part of the execution of the project cited in reference, the Minister of Finance plans to purchase forty (40) EPSON LQ 2190 dot-matrix printers and one hundred (100) ink ribbons for EPSON LQ 2190 dot-matrix printers for Central and Regional Financial Controls, on behalf of its ministerial department.

The estimated amount is 45,925,000 (forty-five million nine hundred and twenty-five thousand) F. CFA, and the delivery time is thirty (30) days.

Participation in this consultation is open to Companies and Companies incorporated under Cameroonian law, in good standing with the Cameroonian tax administration, and having already had to carry out at least two (02) similar services during the last three budgetary years.

The consultation file can be consulted at the Financial Resources Department of the Ministry of Finance, Markets Service, door 325, building A, Tel. : 222 22 54 86, email : servicemarches.minefi@yahoo.fr, and can be collected from the Client's department : Financial Resources Department - Budget and Materials Sub-Directorate - Contracts Department - Building A Door 325, upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of forty thousand (40,000) CFA Francs.

Each offer, written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Ministry of Finance - Directorate of Financial Resources - Sub-Directorate of Budget and of Materials - Contracts Department - Building A, door 325 no later than ~~02/10/2024~~ at 1 p.m., in a sealed envelope with the words:

~~CONSULTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 OF RELATING TO THE
SUPPLY OF FORTY (40) EPSON LQ 2190 MATRIX PRINTERS AND ONE HUNDRED (100) INK RIBBONS FOR
EPSON LQ 2190 MATRIX PRINTERS FOR CENTRAL AND REGIONAL FINANCIAL CONTROLS.~~

"TO BE OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION".

Tenders will be examined no later than ~~02/10/2024~~ at 2 p.m. in the meeting room of the MINFI Internal Procurement Commission located in Mvog-Ada building opposite Montesquieu college, sitting in the presence of bidders who so wish or their duly authorized representatives who have perfect knowledge of the file.

Only bidders may attend this opening session or be represented by duly authorized person of their choice.

Offers must be quoted excluding value added tax (excluding VAT) and all taxes included (TTC) and accompanied by the signed submission model.

~~05 SEPT 2024~~
Yaoundé, on 05 SEPT 2024

Extensions:

- MINMAP / (for information)
- SOPECAM (for publication)
- PRESIDENT/CIPM (for information)
- ARMP (for publication in JDM)
- DISPLAY/ARCHIVES (for information and memory)

The Minister of Finance
(Contracting Authority)



REPUBLICUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

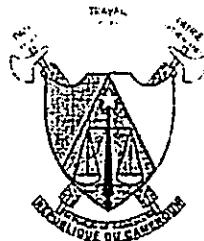
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTE REQUEST (To be published through the press and/or posters)

Subject : Supply of forty (40) EPSON LQ 2190 dot-matrix printers and one hundred (100) ink ribbons for EPSON LQ 2190 dot-matrix printers for Central and Regional Financial Controls.

As part of the execution of the project cited in reference, the Minister of Finance plans to purchase forty (40) EPSON LQ 2190 dot-matrix printers and one hundred (100) ink ribbons for EPSON LQ 2190 dot-matrix printers for Central and Regional Financial Controls, on behalf of its ministerial department.

As part of the execution of the project cited in reference, the Minister of Finance plans to purchase forty (40) EPSON LQ 2190 dot-matrix printers and one hundred (100) ink ribbons for EPSON LQ 2190 dot-matrix printers for Central and Regional Financial Controls, on behalf of its ministerial department.

The consultation file can be consulted at the Financial Resources Department of the Ministry of Finance, Markets Service, door 325, building A, Tel. : 222 22 54 86, email servicemarches.minefi@yahoo.fr, and can be collected from the Client's department: Financial Resources Department - Budget and Materials Sub-Directorate - Contracts Department - Building A Door 325, upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of forty thousand (40,000) CFA Francs.

Each offer, written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Ministry of Finance - Directorate of Financial Resources - Sub-Directorate of Budget and of Materials - Contracts Department - Building A, door 325 no later than 02/10/2024, at 1 p.m., in a sealed envelope with the words:

CONSULTATION N° 0021-2/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 OF 05/09/2024 RELATING TO THE
SUPPLY OF FORTY (40) EPSON LQ 2190 MATRIX PRINTERS AND ONE HUNDRED (100) INK RIBBONS
FOR EPSON LQ 2190 MATRIX PRINTERS FOR CENTRAL AND REGIONAL FINANCIAL CONTROLS.

« TO BE OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION ».

The offers will be examined no later than 02/10/2024 at 2 p.m. in the meeting room of the MINFI Internal Procurement Commission located in Mvog-Ada building opposite Montesquieu college, sitting in the presence of bidders who so wish or their duly authorized representatives who have perfect knowledge of the file.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

Offers must be quoted excluding value added tax (excluding VAT) and all taxes included (TTC) and accompanied by the signed submission model.

Yaounde, on 05/09/2024

The Minister of Finance
(Contracting Authority)

Extensions:

- MINMAP / (for information)
- SOPECAM (for publication)
- PRESIDENT/ CIPM (for information)
- ARMP (for publication in JDM)
- DISPLAY/ARCHIVES (for information and memory)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

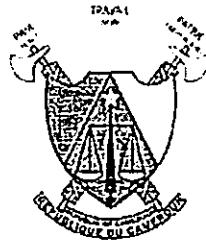
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

DEMANDE DE COTATION

N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DURELATIVE
A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ
2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON
LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX



PIECE N° 1
LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

AOUT 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

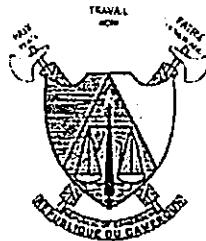
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

DEMANDE DE COTATION

N° 000.4.2./DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/09/2024 RELATIVE
A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ
2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON
LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.



PIECE N° II REGLEMENT DE LA CONSULTATION

AOUT 2024

- (e) Attestation d'immatriculation timbrée;
- (f) Attestation pour soumission délivrée par un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS);
- (g) Certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par un responsable compétent de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- (h) Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de première instance du ressort du siège social de l'entreprise;
- (i) un plan de localisation timbré certifié sur l'honneur par le soumissionnaire.

PARTIE II : OFFRE DU FOURNISSEUR

- (a) La lettre de soumission, datée et signée ; (voir article 4 ci-dessous).
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ; (voir article 4 ci-dessous).
- (c) La Lettre-Commande, remplie et signée. (voir article 4 ci-dessous).

PARTIE III : EXPERIENCE ET PERSONNEL

- (a) Deux copies de lettres-commandes et/ ou marchés (première et dernière pages) + PV de réception des marchés similaires exécutés ;
- (b) Copie certifiée du Diplôme (bac +2 en informatique) et CV, plus une attestation de disponibilité du technicien devant assurer le service après-vente ;
- (c) Justifier d'une capacité financière supérieure ou égale à quinze (15 000 000) millions de F CFA.

N.B :

- les pièces administratives devront être produites en original pour les uns et en copies certifiées conformes pour les autres et datées de moins de trois (03) mois à la remise des offres ;
- les différentes parties du dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que la couleur blanche aussi bien dans l'original que dans les copies.
- l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission entraînera le rejet systématique de l'offre.

Article 4 - Présentation de l'Offre

- 4.1 Le Fournisseur précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
 - a. hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA)
 - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 4.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de demande de cotation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution de la lettre commande.
- 4.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre-commande

Article 5 - Monnaies de l'offre

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

Article 6 - Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour la période de soixante (60) jours.

2.3 - DEPOT DES OFFRES

Article 7 - Cachetage et marquage des offres

Les Fournisseurs placeront l'original et les six (06) copies de leur offre dans une enveloppe unique et cachetée :

Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre d'invitation à soumissionner.

2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 9 - Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle du dépôt des offres.

9.2 La Commission Interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.

2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Article 11 - Attribution de la lettre commande

La Commission interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classé second dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

Article 12 - Communiqué de l'attribution de la lettre commande

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la lettre commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire,
- b) L'objet de la consultation,
- c) Le montant de la lettre commande
- d) Le délai de livraison.

Article 13 - Signature de la lettre-commande

Au plus tard dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 14 - Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents et Membres de commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

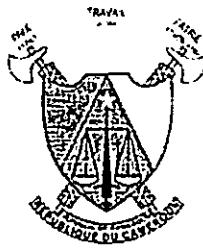
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

DEMANDE DE COTATION

N° 000.4.2/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU 05/08/2024 RELATIVE
A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ
2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON
LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.



PIECE N° III
MODELES D'ANNEXES

AOUT 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

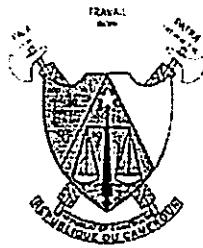
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

3.2- MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à Monsieur le Ministre des Finances, Maître d’Ouvrage.

Attendu que l’entreprise/Société _____

Ci-dessous désignée « le Soumissionnaire » a soumis son offre en date du _____ [date du dépôt de l’offre] pour exécuter la fourniture du _____ [rappeler l’objet de la DC], ci-dessous désigné « l’offre » et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalent à _____ (le montant) francs CFA, que la banque s’engage à régler intégralement au Maître d’Ouvrage, s’obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l’offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l’acte de soumission ;
Ou

Si le soumissionnaire, s’étant vu notifier l’attribution du marché par le Maître d’Ouvrage pendant la période de validité ;

Manque à signer ou refuse de signer la Lettre-commande, alors qu’il est requis de le faire ;

Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché, comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d’Ouvrage un montant allant jusqu’au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa demande écrite, sans que le Maître d’Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande, le Maître d’Ouvrage notera que le montant qu’il réclame lui est dû parce que l’une ou l’autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu’il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d’Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu’au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d’Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque
à le

(Signature de la banque)

- Disposer d'un stock d'imprimantes matricielles en réserve à la Division Informatique pour la gestion quotidienne des Contrôles Financiers Centraux.



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINISTERE DES FINANCES

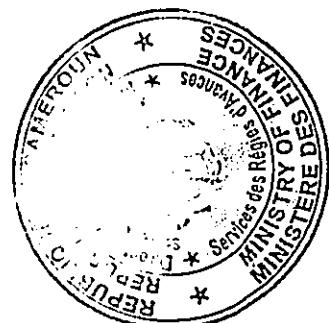
CONSULTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU RELATIVE A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET CENT(100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

Date limite de remise des offres : 2024 à 13 heures.

3.4 – CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF,ESTIMATIF ET QUANTITATIF
(À remplir par le candidat)

| No | Description détaillée de l'article | Unité | Quantité | Prix Unitaire (En chiffres) | Prix Total | Livraison | |
|----|--|-------|----------|--------------------------------|------------|-------------------|------------------|
| | | | | | | délai | lieu |
| 1. | IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 | U | 40 | | | trente (30) jours | DI/DGB/ MINFI |
| | RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 | U | 100 | | | | |
| | TOTAL HORS TVA | | | | | | |
| | AIR (5,5% ou 2,2%) | | | | | | |
| | TOTAL TTC | | | | | | |
| | MONTANT NET A PAYER | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Arrêté le présent devis à la somme toutes taxes comprises à _____ F CFA



Yaoundé, Le

Signature

Nom et qualité du signataire pour le compte du Candidat

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AVANTAGEUX DU MINISTÈRE DES FINANCES

CONSULTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DUE/2024 RELATIVE A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

Date limite de remise des offres : 2024 à 13 heures.

3.6 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

| No | Nom des soumissionnaires | Adresse | Conformité de l'offre | | Livraison | | Prix Total TTC | Observations |
|----|--------------------------|---------|-----------------------|-----|-----------|------|----------------|--------------|
| | | | oui | non | Délai | lieu | | |
| 1. | | | | | | | | |
| 2. | | | | | | | | |
| 3. | | | | | | | | |
| 4. | | | | | | | | |
| 5. | | | | | | | | |
| 6. | | | | | | | | |

Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés :

| Nom | Fonction | Signature |
|-----|----------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

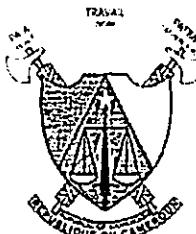
MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE

CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

3.6-LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024 AU CAMEROUN

I) BANQUES

- 1) *Afriland First Bank (FIRST BANK), BP. 11 834, Yaoundé ;*
- 2) *Banque Atlantique du Cameroun (BACM), BP. 2933, Douala ;*
- 3) *Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP. 12 962, Yaoundé ;*
- 4) *Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), BP. 600, Douala ;*
- 5) *Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP. 1925, Douala ;*
- 6) *CCA BANK ;*
- 7) *Citibank Cameroon (CITIGROUP), BP. 4 571, Douala ;*
- 8) *Commercial Bank-Cameroun (CBC), BP. 4 004, Douala ;*
- 9) *Ecobank Cameroun (ECOBANK), BP. 582, Douala ;*
- 10) *National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), BP. 6 578, Yaoundé ;*
- 11) *Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP. 300, Douala ;*
- 12) *Société Générale Cameroun (SGC), BP. 4 042, Douala ;*
- 13) *Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP. 1 784, Douala ;*
- 14) *Union Bank of Cameroon (UBC), BP. 15 569, Douala ;*
- 15) *United Bank for Africa (UBA), BP. 2 088, Douala ;*
- 16) *BANGE BANK CAMEROON*

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES

- 16) *Activa Assurances, BP. 12 970, Douala ;*
 - 17) *Aréa Assurances S.A., BP. 1 531, Douala ;*
 - 18) *Atlantique Assurances S.a, BP. 2 933, Douala ;*
 - 19) *Beneficial General Insurance S.A., BP. 2 328, Douala ;*
 - 20) *Chanas Assurances S.A., BP. 109, Douala ;*
 - 21) *CPA S.A., BP. 54, Douala ;*
 - 22) *Nsia Assurances S.A., BP. 2 759, Douala ;*
 - 23) *Pro assur S.A., BP. 5 963, Douala ;*
 - 24) *SAAR S.A., BP. 1 011, Douala ;*
 - 25) *Saham assurances S.A., BP. 11 315, Douala ;*
 - 26) *ZenitheInsurance S.A., BP. 1 540, Douala ;*
- ROYAL ONLYX INSURANCE*

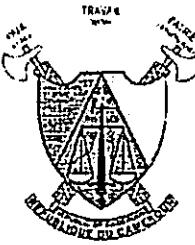
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE L'INFORMATIQUE



CELLULE DES RESEAUX DE COMMUNICATION

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

IT DEPARTMENT

COMMUNICATION NETWORKS UNIT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

LETTRE-COMMANDE N°/LC/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU

PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ...
POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190
ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR
LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

TITULAIRE :

ADRESSE : BP :

TEL :

FAX :

OBJET : FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET
CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR
LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

LIEU DE LIVRAISON : Division de l'Informatique/Direction Générale du Budget.

MONTANT : Francs CFA (TOUTES TAXES COMPRISÉS).

DELAI DE LIVRAISON : Trente (30) jours calendaires.

FINANCEMENT : Budget du Ministère des Finances, Exercice 2024.

IMPUTATION : 58 65 201 03 330010 360150

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU FOURNISSEUR

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

- ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR
- ARTICLE 9 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 10 - DESCRIPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 11 - INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR
- ARTICLE 12 - RECEPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 13 - GARANTIE
- ARTICLE 14 - ASSURANCE ET TRANSPORT

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 15 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 16 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 17 - MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 19 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 20 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 21 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 22 - LITIGES
- ARTICLE 23 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 24 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

14. La Circulaire n°00001/PR/MIMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
15. La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
16. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;
17. Les normes et DTU en vigueur et tout autre texte spécifique dans le domaine.

ARTICLE 5 - DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que:

- **Le Maitre d'Ouvrage** est : **Le Ministre des Finances**. IL est garant de l'organisation et du bon fonctionnement du marché.
A ce titre il est le responsable chargé de la signature des ordres de service de livrer les fournitures. IL veille également à la conservation des originaux des documents du marché et à la transmission des copies à l'ARMP par le point focal désigné à cet effet.
- **Le Chef de Service du marché** est : **le Directeur Général du Budget**. IL veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.
- **L'Ingénieur du marché** est: **le Chef de la Division de l'Informatique** à la DGB. Il doit vérifier que les fournitures et prestations sont conformes aux spécifications techniques décrites au devis technique de la présente Lettre Commande, les approuver ou les refuser si elles sont non conformes.

ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison des fournitures est fixé à trente (30) Jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Les livraisons se feront à Yaoundé à la Division de l'Informatique de la Direction Générale du Budget sise au 1^{er} Etage du Bâtiment B du MINFI.

ARTICLE 7 - DOMICILE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur fait élection de domicile

à :

BP : TEL. : FAX :

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

CHAPITRE II

EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture de service telle que décrite dans l'article 10 sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

ARTICLE 9 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du Fournisseur comprennent l'achat et livraison de quarante (40) imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 et cent(100) rubans d'encre pour imprimantes matricielles EPSON LQ 2190 pour les contrôles financiers centraux et régionaux, et le service après-vente pendant la période de garantie.

12-2 RECEPTION DEFINITIVE

La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de (15) quinze jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

ARTICLE 13 - GARANTIE

La durée de garantie est de un (01) an à compter de la date de réception provisoire des Fournitures.

Pendant la période de garantie, le fournisseur est tenu d'assurer la maintenance des fournitures livrées.

ARTICLE 14 - ASSURANCE

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur. Le Maître d'Ouvrage doit être dégagé de toutes obligations.

L'assurance doit représenter cent dix pour cent (110 %) de la valeur CAF des fournitures "magasin à magasin" sur une base "tous risques", y compris les risques de guerre et de grève, dans une monnaie librement convertible. Le Maître d'Ouvrage (ou le Maître d'Ouvrage Délégué) doit être désigné comme bénéficiaire.

ARTICLE 15 : SERVICE APRES-VENTE ET CONSOMMABLES

Le Fournisseur aura à maintenir en République du Cameroun pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire. Il rendra disponibles :

- Des ateliers de réparation ;
- Un personnel qualifié capable d'assurer toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et/ou accessoires qu'il a fournis ;
- Un stock suffisant de pièce de rechange.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 16: GARANTIES ET CAUTIONS (CCAG articles 29 et 41)

11.1. Caution de soumission.

Le cautionnement définitif est fixé à deux pour cent (2%) du montant TTC du marché et doit être constitué dans les (5) cinq jours qui suivent la notification du marché, et en tout cas avant le premier paiement. Ce cautionnement peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances émise au profit du Maître d'Ouvrage ; ou par une caution personnelle et solidaire.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'unemainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.

11.2. Cautionnement de garantie.

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la Lettre-commande et sera prélevée sur chaque décompte.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai de 15 jours après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.

ARTICLE 17 - GENERALITES - PRIX

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre-commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 28- LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

ARTICLE 29 : CAS DE FORCE MAJEURE (CCAG article 56)

Les cas de force majeures s'entendent aux effets de forces naturelles que le fournisseur ne pouvait raisonnablement prévoir, ni éviter et aux circonstances susceptibles de dégager sa responsabilité.

En cas de force majeure, le fournisseur ne verra sa responsabilité dégagée que s'il avertit l'Administration de son intention d'évoquer ce cas de force majeure et ce avant la fin du 20^{ème}jour qui succède à l'événement. Il appartient à l'Administration d'apprécier le caractère de force majeure et les preuves fournies par le prestataire.

ARTICLE 30 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre-commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 31- VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Fournisseur.

PAGEET DERNIERE

LETTRE-COMMANDE N°/LC/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°/DC/MINFI/SG/DGB/DI/SPM/2024 DU ...

AVEC LA SOCIETE :.....(Raison social et adresse du Fournisseur) POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 ET CENT (100) RUBANS D'ENCRE POUR IMPRIMANTES MATRICIELLES EPSON LQ 2190 POUR LES CONTROLES FINANCIERS CENTRAUX ET REGIONAUX.

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : (En chiffres).....FCFA TTC
(...(En lettres).....FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISSES)

DELAI D'EXECUTION :

LUE ET ACCEPTEE
LE FOURNISSEUR

YAOUNDE, le

SIGNEE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

YAOUNDE, le

ENREGISTREE

YAOUNDE, le